N° 140 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Samedi 2 Mai 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Danbenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
*Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance*

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

## ENTRE LES DEUX TOURS

# A LA BONNE HEURE !

S'allonger sur le dos, les pieds joints, les yeux clos dans l'attitude habituelle aux cadavres, ne sourit pas aux radicaux de l'arrondissement de Valenciennes. A ceux qui leur conseillent de faire les morts ils préfèrent ceux qui les invitent à l'action et au combat. Ils maintiennent contre les professeurs de panique le Dr Castiau dans la 1re circonscription. Ils maintiennent contre les prêcheurs d'abdication M. Macarez dans le 2e. A la bonne heure ! La victoire n'aime pas les fuyards, mais elle se donne souvent aux braves qui le méritent.

Ainsi que nous l'annoncions hier, les délégués du Comité Radical de l'arrondissement de Valenciennes, réunis sous la présidence de M. Lepez, ont refusé de ratifier l'extravagante décision prise par la Fédération Radicale-Socialiste du Nord. Leurs candidats, MM. Castiau et Macarez avaient combattu pour une politique d'ordre et de progrès. Les radicaux de Valenciennes ont pensé que laisser la place au collectivisme eût été une désertion. Leurs candidats avaient proclamé hautement leur amour de la patrie. Les radicaux de l'arrondissement de Valenciennes ont estimé que s'effacer devant les antipatriotes eût été commettre une faute contre la patrie. Leurs candidats, en vrais radicaux qu'ils sont, étaient partisans d'une réconciliation nécessaire entre les classes. Les radicaux de l'arrondissement de Valenciennes ont jugé que donner leur concours aux apôtres de la lutte de classe eût été commettre un attentat et contre la société et contre les doctrines du plus pur radicalisme. Ils marcheront au second tour contre le collectivisme. C'est bien, leur devoir est accompli. Mais les électeurs ?

Les électeurs, eux, vont avoir bientôt la parole. Il leur appartient d'accomplir à leur tour un devoir. J'imagine qu'après l'acte de haute probité politique qui vient de leur être donné en exemple, ils n'iront pas prétexter je ne sais quelles vaines questions de nuances. Le parti radical a obtenu dans la 1re circonscription de Valenciennes, 12.521 suffrages, le parti collectiviste en a obtenu 11.580. Voilà la vérité des chiffres. Ceux qui pensent trop à leurs personnes et pas assez à leur parti, peuvent ajouter, grâce à je ne sais quelle acrobatie politique, les voix obtenues au 1er tour par le candidat radical, M. Blémant, au candidat collectiviste. En comptant ainsi ils ne font qu'une injure gratuite et d'ailleurs sans importance à 1.450 électeurs radicaux de la 1re circonscription de Valenciennes, puisqu'ils les jugent capables d'abandonner leur parti au moment ou leur parti a besoin d'eux. Pour que ces 1.450 suffrages radicaux aillent au candidat collectiviste, alors qu'il y a un candidat radical, il faudrait que ces 1.450 électeurs soient collectivistes, et donc ce cas, ce n'est pas au deuxième tour, mais dès le premier, qu'ils auraient apporté leur concours au révolutionnaire M. Lefebvre. S'ils ne l'ont pas fait c'est qu'ils sont radicaux, et par conséquent, ayant voté au premier tour comme des radicaux, ils voteront également au deuxième comme des radicaux, c'est-à-dire pour notre ami M. Macarez.

En agissant ainsi ils n'auront pas seulement l'honneur de rendre possible une belle victoire républicaine, mais celui de démontrer par la haute vertu de l'exemple, que dans notre département l'union constitue pour le radicalisme la seule garantie efficace de salut.

**MARTIN-MAMY.**

## Match de Transatlantiques

Berlin, 1er mai.

Le 26 mai aura lieu un grand match consistant dans la traversée de l'Atlantique, auquel prendront part le *Meuretania*, le *Guillaume-Le-Grand* et le *Statthalterat*, les trois plus grands paquebots du monde. Ils partiront ensemble de New-York.

## Grave collision de trains EN ALLEMAGNE

### TROIS MORTS, NOMBREUX BLESSÉS

Mayence, 1er mai.

Ce matin, à Nieder-Ingelheim, sur la ligne de Mayence à Francfort, un train omnibus est entré en collision avec un train de marchandises. Les wagons du train de voyageurs sont tombés en bas du remblai. A midi, on avait retiré des décombres trois cadavres, ceux d'un mécanicien et de deux voyageuses. Il y a un grand nombre de blessés, dont cinq grièvement.

## LES INSURGÉS DE FORT-GASSION

# UN JOURNALISTE PLAIDE

## devant le Conseil de Guerre de Lille

Le dernier épisode de l'affaire du Fort Gassion, qui suscita tant de commentaires, s'est déroulé hier devant le Conseil de Guerre de Lille. Celui-ci a condamné à cinq ans de travaux publics le principal inculpé Léon Quetel. Il avait préalablement statué sur le cas des trois militaires, Piel, Thierry et Pennefe compris à des titres divers dans la même affaire.

L'audience est présidée par M. le Lieutenant-Colonel Masselin. M. le commandant Vignal remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement. Au banc de la défense étaient assis Me Macquart, du barreau de Lille, et notre confrère René Puaux, du « Temps ».

Trois grifs avaient été relevés à la charge de Léon Quetel qui était inculpé : 1° de voies de fait envers un supérieur pendant le service ; 2° d'outrages par paroles envers un supérieur pendant le service ; 3° de bris de clôture.

Léon Quetel qui appartient à une honorable famille normande est affligé d'un caractère assez difficile. Incorporé dans un régiment d'infanterie, à Quingamp, il se signala par des incartades qui lui valurent trois mois de prison avec sursis. Il ne profita guère de ce premier avertissement. En décembre 1911, il récidivait et le Conseil de Guerre de Rouen le condamnait à quatre ans de prison. On le dirigea sur le pénitencier du fort Gassion. Pendant 18 mois il ne broncha pas. On put croire que les amères leçons de la vie l'avaient assagi. Il écrivit même à ses parents des lettres dont la fière résignation n'était pas sans grandeur. Mais un grisé eut l'imprudence de lui faire entrevoir qu'il allait être gracié. Au lieu de la grâce ainsi promise Quetel n'obtint qu'une très légère réduction de peine. Sa déception se traduisit par des propos dépourvus d'aménité, puis par des gestes brutaux.

Sa mère qui connaissait la mobilité maladive de son caractère, s'alarma. Avec un dévouement admirable elle s'efforça de le sauver. Dans ce dessein, elle s'adressa à un rédacteur du « Temps », M. René Puaux.

Notre confrère qui a assisté à plusieurs combats, en qualité de correspondant de guerre, sait que les « fortes têtes » dont le besoin d'activité est sans cesse contrarié par les règles strictes de la vie de caserne, ont souvent une belle attitude en face de l'ennemi. Aussi s'intéressa-t-il au cas de Léon Quetel. Il eut une entrevue avec le ministre de la Guerre qui lui donna satisfaction. Mais la décision du ministre arriva trop tard : l'irréparable venait de s'accomplir. Quetel avait frappé à la poitrine un sergent surveillant. Il avait même tenté de s'évader en brisant une porte. On le conduisit à la prison de Lille. Le docteur Raviart, directeur de la clinique d'Esquermes, qui lui fit subir un examen mental conclut à la responsabilité très limitée de l'accusé. Celui-ci faillit bénéficier d'un non-lieu. Mais la commissaire du gouvernement opposa son veto. Telle est la genèse de l'affaire qui devait se terminer par une condamnation.

### L'INTERROGATOIRE

Léon Quetel passe des aveux complets. Mais il allègue qu'on a provoqué des représailles en lui broyant les poignets. Et de l'index droit il désigne les fers qui ont été placés sur la table du Conseil, comme pièce à conviction.

Tous les regards se dirigent vers celui que l'accusé veut faire passer pour un tortionnaire, l'adjudant Antonini. Ce dernier proteste avec énergie. Il ajoute qu'il ne serrait jamais à fond la vis des fers.

— On vous prête, lui dit le président, des propos assez étranges : « Il faut marcher avec Etienne. Je ne connais qu'Etienne ». On dit encore que vous menaciez le détenu de votre revolver. »

— « Etienne » c'est le règlement, répond l'adjudant. Je l'applique, c'est mon bréviaire, c'est mon frère. »

On se regarde avec étonnement. Mais l'adjudant poursuit impassible : « Pour ce qui est de mon revolver, je ne m'en servais que dans les cas graves. »

— Avez-vous dit que vous vous moquiez des députés et des ministres, parce que vous aviez des rentes ?

Non. L'adjudant Antonini n'a pas dit cela. Du moins il l'affirme. Et le président n'insiste pas.

### « VOUS CONDAMNEREZ LE PRÉVENU », DIT LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Le commissaire du gouvernement ne s'attarde pas à discuter des faits indiscutables. La seule question qui puisse retenir son attention est la question de responsabilité. Un médecin civil a conclu à la responsabilité très limitée. Deux médecins militaires ont émis une opinion différente. Laquelle de ces deux indications est la plus précise. Celle des militaires, sans aucun doute. Partant de ce principe, le commissaire du gouvernement s'attache à démontrer que Quetel simule la folie. Dès lors, il est impossible de l'acquitter. Quant à l'adjudant Antonini qu'il se soit montré sévère, c'est indéniable. Mais que cette sévérité ait dépassé les limites premières, rien n'est moins certain. Et M. le commandant Vignal plaide en faveur de l'adjudant Antonini, — accusé sans l'être, tout en l'étant — les circonstances atténuantes.

### « VOUS ACQUITTEREZ NOTRE CLIENT » RÉPONDENT LES DÉFENSEURS

Le président donne la parole à Me Macquart qui prend prétexte du rapport de M. le docteur Raviart pour affirmer que l'accusé se trouvait « dans un état de démence momentané » au moment où il perpétra son forfait.

Et Me Macquart, orateur fougueux, déroule de grandes périodes. Sa voix chaumante fait trembler les vitraux. Il plaide, si j'ose dire, au pas de charge.

M. René Puaux n'est pas moins combatif. Il est jeune. Un mince ruban rouge saigne à sa boutonnière. Il prend d'ailleurs le soin à nous rappeler qu'il a vu la feu et entende siffler les balles. Mais c'est précisément parce qu'il a vécu au milieu des soldats qu'il n'est pris de sympathie pour l'accusé d'aujourd'hui. Les lettres de Quetel, dont il cite plusieurs passages, révèlent un homme et un caractère — un homme qu'il faut se donner la peine de déchiffrer si on veut le juger humainement.

A midi, l'audience est levée. Le Conseil rentre après quelques minutes de délibération. Il déclare Quetel coupable, mais lui accorde le bénéfice des circonstances atténuantes et le condamne à cinq ans de travaux publics. Et le condamné s'incline, la main à la visière du képi.

P.-T. P.

# LA CRISE MEXICAINE

### LES HOSTILITÉS SONT SUSPENDUES

Washington, 1er mai.

Le général Huerta a accepté la proposition tendant à suspendre les hostilités entre les Etats-Unis et le Mexique pendant les efforts des médiateurs.

### POUR LA MÉDIATION

Londres, 1er mai.

Une dépêche de Washington, publiée par le « Times », dit que les Etats médiateurs considéreraient comme possible la convocation d'une sorte de conférence de paix. Ils auraient l'intention de former un gouvernement provisoire du Mexique et de prier ce gouvernement, de même que celui des Etats-Unis, de désigner des représentants pour discuter un plan avec les leurs. Tout dépend cependant des circonstances.

### EXÉCUTION D'UN AMÉRICAIN

Washington, 1er mai.

D'après des nouvelles non officielles, le docteur Ryan, qui s'occupe des réfugiés pour le compte des Etats-Unis, devait être exécuté demain matin, comme espion, à Mexico. M. Bryan a fait des représentations pressantes à l'ambassadeur espagnol qui représente le gouvernement du général Huerta à Washington.

### UN PAQUEBOT REÇOIT DES OBUS

New-York, 1er mai.

Le « Hérald » reçoit de la Vera-Cruz les détails suivants au sujet de l'incident de l'« Antilla ». Ce paquebot appartenant à la Compagnie Ward et battant pavillon cubain, arrivait en vue de Tampico lorsqu'il essuya des coups de feu tirés par les rebelles au large de Rebol-Grande dans la rivière Papaco. Le timonier aurait été grièvement blessé, mais non lui, comme le disait une première dépêche. Le paquebot se mit aussitôt à l'ancre, et, par T. S. F., envoya le signal de danger en demandant assistance médicale.

Les appels furent entendus par l'amiral Mayo et le capitaine Doughty du croiseur anglais « Hermine ». Des officiers furent envoyés à terre et avisèrent les rebelles qu'une telle conduite obligerait tous les vaisseaux présents à prendre des mesures radicales pour empêcher la violation des lois internationales. Les rebelles relevèrent le défi. Ils annoncèrent qu'ils confisquaient l'« Antilla » et qu'ils arrêteraient tout vapeur américain qui tenterait de pénétrer dans la port.

La cannonière fédérale Vera-Cruz se mit alors à canonner les positions des rebelles, ce qui mit le feu à deux réservoirs d'essence. L'« Antilla » profita de la lumière produite par l'incendie pour se retirer sous la protection des vaisseaux de guerre anglais et américains.

D'après cette version, on le voit, ce seraient les rebelles seuls qui auraient tiré sur l'« Antilla ».

## L'AFFAIRE des aéronautes allemands EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 1er mai.

Le tribunal de Perm vient de rendre son jugement dans l'affaire des trois aéronautes allemands arrêtés à Perm et dont l'un d'eux, M. Berliner, était accusé de tentative d'espionnage. L'arrêt écarte ce chef d'accusation, mais condamne les trois aéronautes pour voi au-dessus d'endroits interdits, à six mois de cellule avec déduction d'un mois et 18 jours de prison préventive. Il leur reste donc 4 mois et 12 jours à faire.

Les aéronautes sont condamnés en outre aux dépens. Ils pourront être laissés en liberté provisoire sous caution de deux mille roubles. L'aérostat est confisqué.

Berlin, 1er mai.

*La Gazette berlinoise de midi* estime que la condamnation des aéronautes allemands à Perm est « un véritable déni de justice qui ne peut que provoquer une stupéfaction et une indignation sans bornes. »

## QUESTION DU JOUR

# La Triple-Entente

Les fêtes franco-anglaises, qui viennent d'avoir lieu à Paris, à l'occasion de la visite des souverains d'Angleterre à la France, ont été suivies d'un regard attentif par la Triple Alliance, c'est-à-dire par l'Allemagne, seule puissance vraiment redoutable de la Triple-Alliance.

L'Allemagne a lu avec le plus grand soin tous les articles parus en France, en Russie et en Angleterre, et tendant au resserrement des liens de l'entente ; elle a comparé ces textes les uns aux autres et elle prétend y trouver la preuve d'une mésintelligence profonde entre les trois pays, une désillusion de l'opinion française, un échec de la diplomatie russe, en un mot, un manque d'entente dans l'Entente, selon l'expression lapidaire du *Journal des Débats*.

C'est que l'Allemagne avait craint une Triple-Alliance ; elle jubile de voir que nous n'en sommes encore qu'à l'Entente. La transformation qu'elle redoutait ne s'est pas produite. C'est que l'Alliance a un caractère plus agressif, plus guerrier que l'entente. Celle-ci est synonyme de paix, d'union, elle a pour but de cimenter par une union morale, l'équilibre européen.

La visite du roi George V à Paris n'a donc rien changé, en apparence, aux systèmes diplomatiques actuels. L'entente cordiale, très cordiale, est devenue plus générale, voilà tout. Mais l'Allemagne, qui rêve d'un rapprochement anglo-allemand, et qui y travaille, ne s'en efforcera pas moins d'essayer, par tous les moyens possibles, de séparer l'Angleterre de la Russie. Elle espère y parvenir et c'est assurément là le point faible de la Triple-Entente.

Or, ce qu'est au juste cette Triple-Entente, sir Edward Grey vient de l'expliquer à la Chambre des Communes, en réponse à une question qui lui était posée sur les bruits relatifs à la préparation d'un accord militaire nouveau entre les trois puissances.

« La Grande-Bretagne, a-t-il dit, n'est tenue par aucune obligation, restée secrète et ignorée du Parlement, qui l'oblige à prendre part à une guerre quelconque.

« En d'autres termes, *si une guerre éclate* entre des puissances européennes, il n'existe *aucune convention secrète qui puisse entraver ou restreindre la liberté, soit du gouvernement soit du Parlement, et les empêcher de décider si oui ou non la Grande-Bretagne doit participer à une guerre.*

« Quant à l'usage qui serait fait des forces navales et militaires en cas où le gouvernement et le Parlement décideraient de prendre part à une guerre, il apparaîtra comme manifeste qu'une déclaration publique à cet effet ne saurait être faite à l'avance. »

Ainsi, pas d'écrit liant à l'avance l'Angleterre et la France, en cas de conflit européen. Les *Débats* s'expliquent à ce sujet en ces termes :

« Ces deux Etats sont liés beaucoup plus fortement par des intérêts vitaux communs. Si l'on voulait formuler en articles les intentions des deux gouvernements, on provoquerait des discussions moins propres à renforcer l'Entente Cordiale qu'à l'affaiblir. Quant à l'usage qui serait fait des forces navales et militaires, les gouvernements n'ont pas coutume de mettre le public et les Etats étrangers dans leurs confidences. La France et l'Angleterre n'ont pas besoin de rédiger des conventions militaires et navales pour concerter leur action pour le cas où elles se trouveraient dans la nécessité de combattre un ennemi commun. Il suffit que leurs états-majors se tiennent en contact et prévoient les mesures éventuelles applicables. »

C'est le bon sens même. Ce qu'il importe donc avant tout, c'est que l'harmonie règne entre les deux pays, et sous ce rapport le voyage de George V en France est significatif des intentions loyales de l'Angleterre et de la sympathie ressentie en France à l'égard de l'entente cordiale.

Ce point étant acquis, est-il vrai que nous ayons éprouvé, comme on le dit à Berlin, une déception quelconque à la suite de ce voyage des souverains britanniques ?

L'Italie avait été jusqu'à prétendre que la France voulait préparer la revanche de 1870 et l'établissement de son hégémonie dans la Méditerranée, et que naturellement l'Angleterre avait refusé de nous seconder dans cette voie, en sorte que le gouvernement de la République en aurait éprouvé quelque désagrément, autant d'ailleurs que celui de Saint-Pétersbourg.

Cette fantaisie a fait long feu. M. Sazonof vient, en effet, de remettre les choses au point. L'éminent ministre russe a dit au correspondant du *Matin* combien il était regrettable que des versions relatives à la transformation de la Triple-Entente en Triple-Alliance aient pu circuler ; il n'y a eu, a-t-il dit, aucun froissement d'amour-propre chez l'une ou l'autre nation ; la parfaite harmonie règne entre les trois puissances de la Triple-Entente, qui est très au-dessus de ces manœuvres tendancieuses. Les relations des trois puissances dont il s'agit sont amicales et sincères, étroites et unies. Et le ministre a ajouté :

— En dehors des sympathies réelles qui unissent l'Angleterre et la Russie, le resserrement d'une part de l'entente cordiale et, de l'autre, de l'alliance franco-russe, que soulignent cette année les visites des deux chefs d'Etat, amènera fatalement le resserrement général de la Triple-Entente.

Voilà qui est clair.

*François BERTIER.*

## Les urnes fatales

Béziers, 1er mai.

Le camion sur lequel Auguste Bouïtie, homme de peine, avait chargé le matériel ayant servi aux élections de dimanche dernier, ayant versé, Bouïtie reçut sur le corps une tête, chargé d'urnes et d'isoloirs qu'il fut assommé sur le coup : il est mort hier matin.

## LA FÊTE DU MUGUET

# La journée du Premier Mai s'est passée sans incident

### A PARIS

Paris, 1er mai.

La C. G. T. n'ayant organisé aucune démonstration sur la voie publique, la journée du 1er mai promet d'être calme, et tout fait supposer que nous ne reverrons plus les manifestations et les bagarres sanglantes de ces dernières années. Les abords de la Bourse du travail ont présenté dans la matinée une certaine animation. Le service d'ordre spécialement organisé ne s'exerçait que d'une manière très discrète. Un grand nombre d'ouvriers syndiqués se sont présentés dans la permanence de la Bourse du travail, mais, après de courtes conversations avec leurs représentants, ils se sont quittés séparément l'édifice et se rendaient dans les différents lieux de pointage des cartes confédérales.

A la C. G. T., à la Maison commune, rue de Bretagne, à l'Université populaire, rue Pouchet, à la Maison des syndicats du 17e et rue des Jardins-Saint-Paul, où se trouvaient les centres des ouvriers des bâtiments, une certaine animation a également régné dans la matinée ; les ouvriers sont venus en nombreux faire pointer leur carte fédérale. Ils avaient pour la plupart arboré l'églantine rouge. Certains avaient remplacé l'emblème révolutionnaire par le muguet.

Plusieurs marchands de vins avaient fermé leur boutique, non par crainte de trouble, mais simplement pour permettre à leurs garçons de fêter le 1er mai.

Les ouvriers des P. T. T. avaient été convoqués à assister à un grand meeting qui a eu lieu salle de l'Egalitaire, rue de Sambre-et-Meuse, sous la présidence de M. Martin, assisté de MM. Lefort et Massonnet. 2.000 personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs et s'étaient rendues en cortège, escortées par des agents de police de la place de la Bastille à la rue de Sambre-et-Meuse. M. Descombes a fait l'historique du 1er mai et préconisé l'entente entre les ouvriers de l'Etat et ceux de l'industrie privée.

Il a été ensuite décidé qu'une délégation, composée du bureau et de MM. Favereau, Caperon et Premier, se rendrait auprès du ministre pour lui soumettre les revendications de la corporation.

## DANS LES DÉPARTEMENTS

Malgré les appels de la C. G. T., les cheminots des hautes forces, malgré l'autorisation donnée par le gouvernement aux ouvriers et employés des établissements militaires de demander à chômer aujourd'hui, la journée du 1er mai a été assez calme en province qu'à Paris. Il y a eu des chômeurs, des meetings, des cortèges avec musiques et drapeaux rouges, mais l'enthousiasme manquait.

Aux arsenaux de Lorient et de Brest, les chômeurs étaient peu nombreux.

A Toulon où a éclaté la grève des ouvriers des tramways, les troupes ont été consignées. Les gendarmes à cheval ont fait des patrouilles. Les grévistes, auxquels s'étaient joints des ouvriers de l'arsenal, ont parcouru les rues de la ville en chantant l'« Internationale » et se sont rendus au Casino, où a eu lieu le meeting annuel. De nombreux orateurs ont pris la parole, entre autres M. Parodi, président du syndicat des employés des tramways, qui a invité le prolétariat à briser le matériel de la Compagnie et les grévistes sont congédiés demain.

### A CRANSAC

Cransac, 1er mai.

Le chômage est complet. Ce matin, une manifestation a parcouru les rues et Mme Sorgues a fait une conférence dans la salle de la Maison du Peuple.

## DANS LA RÉGION

### A LILLE

Elle ne fut guère joyeuse la journée du 1er Mai, en l'an 1914 ! Le printemps, qui, en avril, nous a gâtés, s'est caché derrière des nuages gris, moroses, et c'est sous un ciel bien flamand que les ouvriers, en fête, durent s'amuser.

En nos rues, qui, ces jours derniers, étaient lumineuses et bruyantes, les passants, l'œil attristé, désemparés sous une brise froide et humide, par un temps, en vérité, qu'n'avait rien de printanier. Et la nature fait ainsi les choses ; chaque jour elle nous réserve des surprises, des déceptions ; ainsi, hier, combien il paraissait étrange de voir les marchandes de fleurs vendant le frais muguet, frêles clochettes embaumées, première floraison de nos jardins, aux mignonettes, toujours étourdiffées mais, néanmoins, plus austères, en ce jour de mai qui semblait plutôt être de novembre !

Et, cependant, dans le courant de la matinée, les travailleurs, la boutonnière ornée d'un œillet écarlate, emblème de leur inébranlable foi en la socialisme pacificateur, se réunissent aux sièges de leurs syndicats respectifs ; d'aucuns formèrent un cortège, imposant par le nombre, pittoresque par la diversité des accoutrements, et, au son de tintamarresques fanfares, se promenèrent en ville, relevant, ici ou là, l'attention des ménagères en courses et des compagnons de labeur en goguette : réjouissances de la vieille Flandre, vous n'êtes pas mortes !

C'est ainsi que les membres de la Fédération nationale des ouvriers et ouvrières des Tabacs se rendirent à la Préfecture. En tête de ce cortège marchaient les femmes qui entouraient Mme Jacoby, secrétaire de la section de Paris.

Or donc, à onze heures vingt, très exactement, M. Trépont, préfet, reçut la délégation. M. Dunot, secrétaire du groupe de Lille, prit le premier la parole pour exposer au premier magistrat de notre département les désiderata du personnel ouvrier de la manufacture de tabacs, insistant tout particulièrement sur la question de la « semaine de 40 heures ». M. Dunot rappela que MM. Millerand, Pelletan, Poincaré, Caillaux, préoccupaient de cette importante réglementation du travail, et que tous les essais tentés en ce sens, soit dans les ministères de la marine ou de la guerre, démontrent les meilleurs résultats. Aussi, M. Dunot pria-t-il le Préfet de bien vouloir transmettre au pouvoir compétent leurs doléances, avec l'assurance de l'entier dévouement des ouvriers et ouvrières des Tabacs de Lille.

M. Trépont remercia M. Dunot et l'assura qu'il ferait diligence pour présenter au gouvernement les très justes déléations qu'il venait ouïr.

Cette fois, M. le Préfet devait entendre une longue dissertation de M. Bondues sur les revendications ouvrières. Ainsi l'orateur, toujours prolixe, comme on le sait, demanda, en les commentant, les modifications suivantes du régime actuel : la semaine anglaise ; la vote de la loi réglementant le travail à domicile par le Sénat ; le vote de la loi de deux ans ; l'application de la loi de repos hebdomadaire ; l'extension de la juridiction prud'hommale ; la publication des lois du travail, la prise à charge par l'Etat des retraites ouvrières accordées à 55 ans ; la fermeture des services de la grande vitesse de Lille à 5 heures du soir. Et M. Bondues se tut.

Ensuite, M. Masson demanda que l'adjudicataire des travaux départementaux de la Lucmerie respecte le cahier des charges sur les heures de travail et le salaire ; M. Lefin, du syndicat des employés de commerce, réclamait l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ; M. Hochedez, des chemins de fer, réclama la réintégration des cheminots révoqués ; le vote, par le Sénat, du projet de loi Crosnier sur les retraites ; la réglementation du travail ; la nationalisation des chemins de fer et l'attelage ; M. Dujardin, des travailleurs municipaux, demanda que la pavage ne soit pas par les cantonniers, et la suppression de la main-d'œuvre étrangère au-dessus de 10 pour cent.

Alors, M. Trépont répondit ce qu'il avait répondu à M. Dunot, mais, cette fois-ci, se déclara surpris par les remarques de certaines des typographes, ayant en personne collaboré à l'élaboration du cahier des charges ; néanmoins, il se déclara prêt à faire observer les clauses de ce contrat.

Enfin, pour clore cet entretien, qui avait duré plusieurs heures, M. Bondues, en une période bien sentie, remercia le Préfet de son intervention dans la grève des peigneurs et tout le monde se retira. De la Préfecture le cortège des syndicats se rendit à la « Petite Banque », rue de Béthune, où eut lieu la dislocation. Le reste de la journée se passa en promenades familiales, mais, malheureusement aux années précédentes, les guettes des laubourgs ne furent pas animées par les joyeuses libations et les folles danses de la jeunesse ouvrière.

### A ROUBAIX

Journée grise, maussade, n'offrant rien l'image du renouveau qu'elle voulait symboliser. Ambiance fatidique, pour ainsi d'ailleurs de la population ouvrière : 1.500 chômeurs à peine, sur plus de 60.000 ouvriers et ouvrières.

Deux usines seulement sont chômées complet. Ce sont les filatures Tennyson, rue de Nouvelet-Maisie (200 ouvriers) et Charles Pollet, rue de la Redoute (225 ouvriers). Dans un certain nombre d'établissements, en dehors de ceux signalés par des grèves partielles signaler des chômages partiels.

La fête du travail s'écoule, vers 7 heures, dans les différents quartiers, par les cours de pinsons habituels. Dans la matinée, après la place le traditionnel cortège de liste se rendant de la « Paix » à la Bourse, les syndicats ouvriers se dissolvent, en des cours qui ont été prononcés en plein air, le moment élevé à la mémoire des victimes du travail.

En raison de la grève du gaz, l'ascension du ballon de 1200 mètres cubes devait monter, place Carnot, l'aéronaute Bergeron a été supprimée du programme.

Dans la soirée ont eu lieu, sur le kiosque spécialement édifié Grande-Place et sur le kiosque du square Pierre-Catteau, les concerts instrumentaux annoncés. La fête s'est terminée par les bals populaires en plein air organisés en divers quartiers et contrairement d'ailleurs par la mauvaise temps.

### A DOUAI

La fête du Premier Mai s'est déroulée avec calme dans la région douaisienne, au cours de la journée, des conférences ont eu lieu à Douai, Douai, Douai,